

Notre bulletin présente et analyse notre activité. Il dresse un tableau de nos projets et objectifs sur la période allant de juillet 2023 à décembre 2025.

La générosité et la stabilité de notre équipe d’organisateur nous permettent de préparer les prochaines rencontres dans de bonnes conditions. La présence et l’implication de nombreux jeunes nourrissent notre optimisme.

Les nombreuses vidéos d’ambiance montrent les artistes qui font vivre avec talent la diversité de la danse. Leur attachement à nos rencontres est également source d’espoir.

L’analyse financière de l’exercice écoulé est rassurante. De plus, la fréquentation en hausse du Grand Bal de l’Europe 2024 annonce un bon résultat financier pour l’année en cours.

La confiance réciproque que nous nouons avec l’ensemble des participants nous permet d’envisager notre action dans le long terme. Plus de cinq cents remarques et suggestions collectées depuis cet été nous permettent d’ajuster nos actions en matière de billetterie, d’utilisation des chapiteaux de danse, ainsi que de la gestion matérielle.

Notre [site](#) est le lien privilégié pour garder le contact et pour comprendre et éventuellement agir sur nos actions :

- Plus de [deux cents vidéos](#) sont accessibles. Nous donnons de la mémoire à l’éphémère avec ces films. Il y a là un encouragement à imaginer d’autres possibles ;
- Les rubriques [Ressources](#) sont progressivement alimentées ;
- L’onglet [Association](#) puis [Repères](#) bordent les sujets d’actualité.

Grand Merci à tous ceux qui rendent possible cette belle aventure.

Bernard Coclet, Président du conseil d’administration

## SOMMAIRE

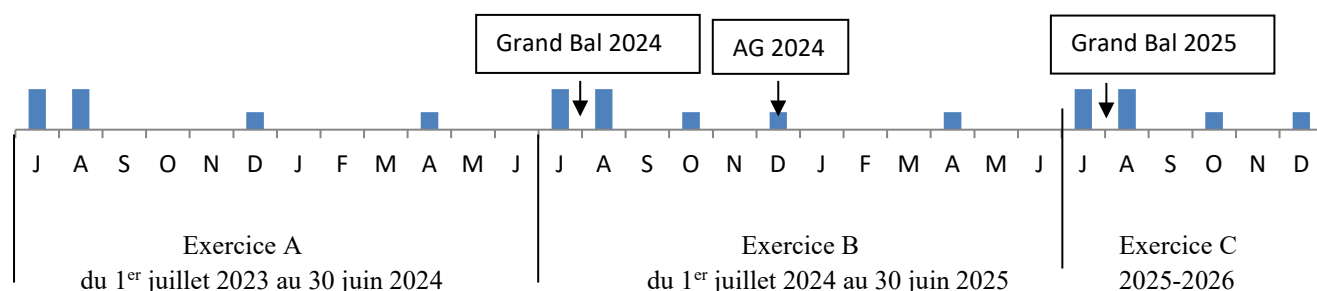
I - Rapport de gestion du C.A. pour l’exercice 2023 - 2024	p2
II - Comptes annuels de l’exercice 2023 – 2024	p3
III - Programme d’activités pour l’année 2024 – 2025	p4
IV - Fonctionnement de l’association	p5
V - Assemblée Générale du 29 décembre 2024	p6

# **I - Rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2023 - 2024**

**(1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)**

## **1 - Présentation**

Notre gestion quotidienne et nos perspectives à court terme portent sur une période d'environ 2 ans où, globalement, nous faisons la synthèse des manifestations qui se sont déroulées, nous préparons concrètement celles de l'année suivante en envisageant déjà les pistes des années d'après.



Notre exercice comptable s'étale du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Le rapport de gestion qui suit couvre la période qui va du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024. Il sera mis au vote des adhérents, ainsi que les comptes annuels du même exercice A, lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2024. Le programme d'activités pour 2024-2025 présenté à la suite concerne les exercices B et C.

## **2 - Les rencontres (Exercice A)**

### ***Le 32<sup>ème</sup> Grand bal de l'Europe de Gennetines du 21 juillet au 4 août 2023***

Le festival était complet la première semaine, et dans l'incapacité de recevoir les personnes non inscrites au 15 juillet. La deuxième semaine, nous aurions pu accueillir plus de danseurs. La fréquentation globale a été supérieure d'environ 23% par rapport à 2022.

450 organisateurs et 300 animateurs ont contribué à la vie des rencontres et nous avons accueilli 5363 participants. Plus de 40% venaient pour la première fois à Gennetines et 10% pour la deuxième fois. 458 personnes ont fait la totalité des rencontres. 2410 personnes ont séjourné de 3 à 5 jours et 1510 ont séjourné de 6 à 9 jours. Plus de 20% des participants ne sont pas résidents en France, ils sont originaires de 32 pays différents. D'après les intentions lors de l'inscription, environ 70% ont utilisé le terrain pour camper des rencontres, 30% ont mangé tous les jours à la restauration du Grand Bal et 50% occasionnellement.

Les 85 groupes présents ont généré 456 animations, (175 concerts-bals, 152 ateliers-danse, 68 ateliers danses-express, 61 rencontres musique, exposés, spectacles).

Structure du chiffre d'affaires généré par le Grand Bal de L'Europe et les adhésions (ordre de grandeur) : 58% pour la billetterie, 19,5% pour les repas, 9% pour la buvette, 13,5% pour les adhésions avec un total des recettes de 950 000€ TTC. Les dépenses, maîtrisées, ont été inférieures aux recettes.

### ***Les 25<sup>èmes</sup> rencontres d'hiver du 27 au 31 décembre 2023 à Gennetines***

Environ 115 personnes ont fréquenté quotidiennement les rencontres. Nous avons été complet à partir de mi-décembre.

## Atelier danse hebdomadaire du lundi soir à Gennetines

En moyenne, 15 personnes l'ont fréquenté. Nous avons accueilli de nouveaux danseurs qui se sont rapidement intégrés au groupe.

## Les 2<sup>èmes</sup> rencontres de printemps du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024

Environ 95 personnes ont fréquenté quotidiennement ces rencontres 2024. Une [vidéo d'ambiance](#) est disponible.

## II - Comptes annuels de l'exercice 2023 - 2024 (du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 ; exercice A)

Les extraits du compte de résultat et du bilan proviennent du document « Comptes annuels au 30 juin 2024 » fourni par le cabinet d'expertise comptable ORECA à Moulins (03) qui gère notre comptabilité. Ce document est consultable dans son ensemble par les adhérents, sur rendez-vous, au siège de l'association à Gennetines.

### Compte de résultat synthétique

	du 01/07/23 au 30/06/24	du 01/07/22 au 30/06/23
Total des produits d'exploitation	844 599	669 691
Total des charges d'exploitation	714 432	549 430
Résultat d'exploitation	130 167	120 261
Résultat financier	2 547	1 899
Résultat exceptionnel	558	2 228
Impôts sur les bénéfices	22 301	0
Résultat de l'exercice	110 971	124 388

### Bilan synthétique

Actif	Net au 30 juin 2024	Net au 30 juin 2023
Total actif immobilisé	338 381	294 181
Total actif circulant	1 137 071	905 416
Total actif général valeur nette	1 191 056	928 456
<b>Passif</b>		
Réserves	309 455	286 274
Report à nouveau		-101 207
Résultat exercice	110 971	124 388
Total capitaux propres	420 426	309 455
Dettes	770 630	619 001
Total passif	1 191 056	928 456

Le différend avec les services fiscaux persiste sur l'interprétation de la loi relative au taux de TVA à appliquer sur les entrées. Vous pouvez relire à ce sujet la page 3 de notre bulletin de décembre 2019. C'est parce que nous sommes sûrs de notre bon droit que nous continuons l'action en justice. Dans son délibéré du 18 octobre 2024, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand rejette notre requête. Suivant les conseils et avec l'aide de notre cabinet d'avocats FIDAL, nous faisons appel.

La ligne « Dettes » correspond pour l'essentiel aux recettes du Grand Bal de l'Europe 2024 (Exercice B). Explication : le paiement se fait au moment de l'inscription, nous avons donc perçu des sommes qui concernent l'exercice comptable du 01/07/2024 au 30/06/2025 (Exercice B) ; nous devons donc les comptabiliser en produits constatés d'avance (ce qui équivaut à une dette) sur l'exercice du 01/07/23 au 30/06/2024 (Exercice A).

L'essentiel :

- Nous n'avons pas d'endettement et nous ne recevons pas de subvention ;
- Le résultat positif de l'exercice est affecté en totalité aux réserves ;
- Notre bonne situation financière conjuguée avec une stabilité retrouvée suite aux années COVID nous permet d'envisager sereinement l'avenir.

### **III - Programme d'activités pour 2024 - 2025 (Exercice B et C)**

#### ***1 - Le 33<sup>ème</sup> Grand bal de l'Europe de Gennetines du 26 juillet au 9 août 2024***

Le festival a été complet la première semaine. L'augmentation globale sur les quinze jours a été d'environ 3,7%. Du lundi 29 juillet au samedi 3 août, nous étions entre 2900 et 3000 personnes par jour sur le site. Durant cette période, nous avons géré une augmentation d'environ 5% et atteint nos limites d'accueil dans de bonnes conditions. Par ailleurs, nous notons une forte croissance le premier week-end entre 28 et 30% par rapport à 2023 soit plus de 2700 participants le dimanche 28 juillet. A partir du dimanche 4 août, nous constatons une diminution d'environ 10% chaque jour jusqu'à la fin soit un passage progressif de 2500 personnes le dimanche 28 juillet à 1500 le vendredi 9 août.

460 organisateurs et 320 animateurs ont contribué à la vie des rencontres et nous avons accueilli 5624 participants.

Les 97 groupes présents ont généré 507 animations, (187 concerts-bals, 166 ateliers-danse, 82 ateliers danses-express, 72 rencontres musique, exposés, spectacles). Par rapport à 2023, nous avons augmenté le nombre d'animations d'environ 11%.

Structure du chiffre d'affaires généré par le Grand Bal de L'Europe et les adhésions (ordre de grandeur) : 57% pour la billetterie, 19% pour les repas, 10% pour la buvette, 14% pour les adhésions. Nous avons franchi la barre d'un million d'euros pour notre chiffre d'affaires TTC. Cette légère augmentation par rapport à 2023 est due à l'augmentation du prix des adhésions (passage de 20€ à 25€), à l'augmentation du prix des repas (passage de 10€ à 11€) et à une petite croissance du poste billetterie.

#### ***2 - Atelier danse hebdomadaire le lundi de septembre à juin à Gennetines (28<sup>ème</sup> année)***

Environ 15 personnes se retrouvent pour danser, échanger entre 20h et 22h30. Contactez-nous si vous voulez participer occasionnellement.

#### ***3 - Les 1<sup>ères</sup> Rencontres d'automne - Le P'tit Bal d'Automne***

Du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre 2024

Environ 90 personnes ont fréquenté quotidiennement ces rencontres. Une vidéo d'ambiance sera prochainement mise en ligne.

#### ***4 - Les 26<sup>èmes</sup> rencontres d'hiver - Le P'tit Bal d'hiver***

Du 27 décembre au 31 décembre 2024.

Ce regroupement en petit comité permet une autre forme d'échange... Vous trouverez sur notre site un [onglet consacré aux P'tits Bals](#) qui présente ses rassemblements dans le détail.

Nous sommes complets pour ces rencontres qui débutent dans quelques jours.

#### ***5 - Les 3<sup>èmes</sup> Rencontres de printemps - Le P'tit Bal de printemps***

Du vendredi 18 au lundi 21 avril 2025.

Avec le même format que les rencontres d'hiver, sur 4 jours. Programme détaillé et inscriptions à partir de janvier 2025.

#### ***6 - Les 34<sup>èmes</sup> Rencontres d'été - Le Grand Bal de L'Europe***

Du vendredi 25 juillet au vendredi 8 août 2025.

Programme détaillé en février. Inscription et paiement en ligne à partir de mai 2025.

Nous allons ajuster notre système d'inscriptions et de prépaiement en ligne. Il est fondamental pour une bonne organisation technique et humaine avant et pendant les rencontres.

Nous allons communiquer sur nos choix organisationnels, qui permettent un accueil dans de bonnes conditions de sécurité, avec un bon confort d'écoute et de danse, en privilégiant l'intérêt général.

Echéancier :

- En novembre et décembre, nous recevons les propositions de participation des groupes et nous faisons les premières réservations avec nos principaux fournisseurs ;
- En janvier, nous élaborerons le programme ;

- En février-mars, nous publierons un planning et les modalités de participation pour que chacun réserve ses dates (programme interactif) ;
- En mai, ouverture des inscriptions (obligatoires), en ligne et paiement pour les valider.

## **7 - Les 2<sup>èmes</sup> Rencontres d'automne - Le P'tit Bal d'Automne**

Du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre 2025.

Programme détaillé et inscriptions à partir de l'été 2025.

## **IV - Fonctionnement de l'association**

### **1 - Présentation**

Nous sommes structurés autour des adhérents, très nombreux à s'impliquer dans la gestion de l'association. Pendant nos différentes rencontres, chacun (re)trouve sa place dans l'une des équipes, assez stables, où l'on cultive "l'esprit Grand Bal de l'Europe", mélange d'efficacité discrète, de réactivité, d'enthousiasme et de solidarité.

Le suivi et la coordination de nos actions sont assurés par Julie Coclet qui est salariée de l'Association. De plus, plusieurs personnes sont salariées quelques jours ou quelques semaines pour organiser les rencontres, avec nos équipes de bénévoles. Pour pérenniser nos actions, nous envisageons de renforcer notre équipe par l'embauche de salariés sur de plus longues périodes.

Le conseil d'administration, le groupe de gestion et les groupes de pilotage opérationnel sont continuellement en action pour préparer les rencontres.

Une à deux fois chaque mois pendant deux jours, un petit groupe d'une dizaine de personnes prépare les différentes rencontres et améliore matériellement l'accueil à Gennetines.

Organisateurs, animateurs, musiciens et danseurs font le « Grand Bal de l'Europe », où la tolérance est un principe, et où la diversité, la critique et l'échange sont sources indispensables de richesse.

Il m'est agréable de remercier tous ceux qui ont participé ou qui participent à cette aventure humaniste et artistique. Une fois de plus, ensemble, nous pouvons re-endanser l'avenir.

### **2 - La composition et le cadre juridique des organes de direction**

C'est l'article 8 de nos statuts qui le précise :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration qui est composé de 6 membres renouvelables par tiers chaque année et élus par l'assemblée générale. Il prépare l'assemblée générale et s'assure de l'application des décisions qui y sont prises.

Pour être éligible au CA, il faut avoir participé régulièrement aux travaux du groupe de gestion.

Le bureau, élu par le CA parmi ses membres, comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. Il assure la gestion courante de l'association avec l'aide du groupe de gestion.

Le groupe de gestion : accessible aux membres de l'association sur proposition du bureau, il participe à la gestion de l'association.

Composition du conseil d'administration : Josiane Allier (Trésorière), Estelle Bacquaert (Vice-Présidente), Bernard Coclet (Président), Mireille Michot (Secrétaire), Anne Fouqueau, Chantal Morlet.

Cette année, le tiers sortant est composé de Estelle Bacquaert et Chantal Morlet.

Depuis plus de vingt ans, Chantal Morlet participe aux travaux du groupe de gestion avec rigueur et bonne humeur. Elle ne souhaite pas cette année renouveler son mandat au Conseil d'Administration mais restera active pour les travaux administratifs. Nous souhaitons avec l'ensemble du Conseil d'administration la remercier pour son engagement.

## **V – Assemblée Générale du dimanche 29 décembre 2024 à 18h15 aux Gauthiers à Gennetines**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles (A.E.A.D.T.) délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports de l'exercice précédent (1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)
- Programme d'activités pour les années 2024 et 2025
- Élection des membres du conseil d'administration.

Il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir participer à l'Assemblée Générale ; inscription par courrier électronique ([grandbal@gennetines.org](mailto:grandbal@gennetines.org)) avant le 20 décembre pour ceux qui pourraient se rendre sur place.

Les résolutions suivantes seront mises au vote :

Première résolution : Approbation des comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2023-2024 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2024.

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2024 et 2025, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Estelle Bacquaert.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat d'Estelle Bacquaert vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2027.

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration – Election pour un mandat d'administrateur de Catherine Allais.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant qu'un mandat est vacant propose de nommer Catherine Allais en qualité d'administrateur pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2027.

Catherine est très impliquée dans la vie de l'association depuis de nombreuses années, notamment avec les équipes qui gèrent l'accueil des rencontres et la communication.